

# **section**

essai pour expertise

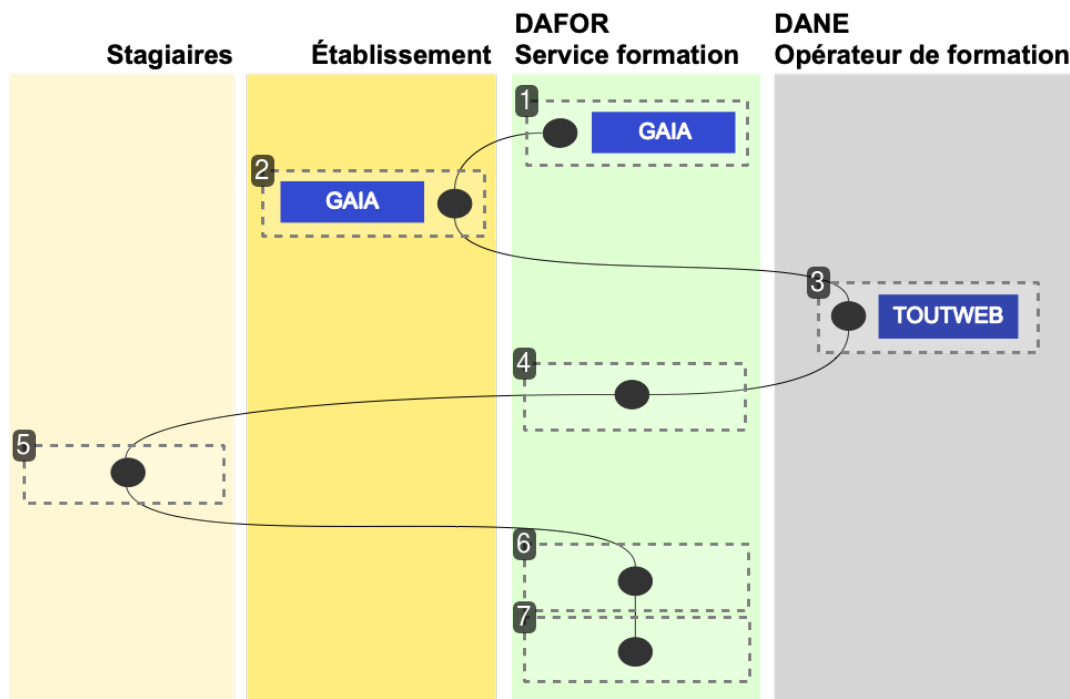
# Table des matières

1. Démo écran, image d'écrite .....	3
-------------------------------------	---

# 1. Démo écran, image d'écrite

## Avant une formation à initiative locale

Processus préparatoire pour une formation à initiative locale



**Délégation académique au numérique éducatif**  
2021 - Version - 1.1 - Rectorat de Versailles - Créative commons - BY - SA - NC

- 1 Ouverture de l'application GAIA



Ouverture de la campagne de collecte des besoins de formation par le service DAFOR.



L'application GAIA est ouverte par le service DAFOR à la rentrée de chaque période de vacances scolaires pour permettre la saisie des demandes de formation à initiative locale par les chefs d'établissement.

- 2 Saisie du besoin de formation



Le chef d'établissement saisie une demande de formation à initiative locale dans l'application GAIA.



La demande doit contenir la description du besoin ET la liste des stagiaires volontaires. Minimum 15 stagiaires pour des formations en présentiel.



Le conseiller de bassin peut aider le chef d'établissement dans le choix du dispositif de formation le plus adapté au besoin de l'établissement. Il peut notamment expliciter la nature des différents dispositifs de formation proposés par le service DANE.



Un kit d'accompagnement est mis à disposition des établissements sur le site de la DANE. Celui-ci contient toutes les fiches descriptives de l'offre de formation du service DANE.

### • 3 Désignation du formateur



Le service DAFOR transmet la demande de formation de l'EPLÉ au service DANE.

Le responsable du dispositif de formation lance un appel à candidature dans l'application TOUTWEB pour animer la formation demandée par l'établissement.

Après un arbitrage des propositions d'animation de formation. Un formateur est désigné par le responsable du dispositif pour organiser la session de formation.

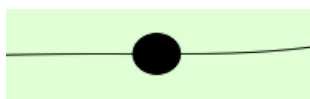


Un formateur est désigné par le responsable du dispositif (DANE) pour prendre en charge la session de formation.

Cet arbitrage est publié dans l'application TOUTWEB.

L'identité du formateur est transmise au service DAFOR.

### • 4 Premier contact avec l'établissement



Le conseiller ingénierie formation (DAFOR) organise une réunion de concertation entre les stagiaires et le formateur pressenti pour animer la session de formation.



Les calendriers des différents acteurs sont confrontés pour permettre la tenue de la réunion de concertation.

- **5 Réunion de concertation**

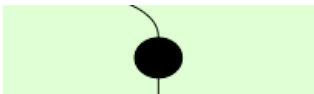


Le conseiller ingénierie formation (DAFOR), le formateur (DANE), les stagiaires échangent en établissement afin de consolider le scénario de la formation.



Cette réunion permet d'expliciter les besoins et convenir d'un consensus sur les thématiques, les modalités, l'organisation temporelle de la formation.

- **6 Validation du protocole de formation**



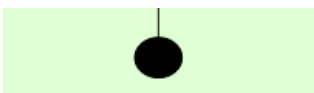
Une proposition de formation est consolidée par le formateur (DANE). Ce document est validé par le conseiller ingénierie formation (DAFOR), le chef d'établissement, les stagiaires.



Tout changement de calendrier de formation doit faire l'objet d'un avenant au protocole de la formation.

Le formateur, le chef d'établissement doivent informer le conseiller ingénierie formation (DAFOR) avant de valider tout changement de programmation.

- **7 Édition des convocations**



Le gestionnaire (DAFOR) en charge de la formation édite les convocations, les feuilles d'émargement à partir des informations du protocole de formation.



Les documents sont envoyés par voie électronique sur la messagerie professionnelle des différents acteurs.